

COMITE CÔTE D'AZUR DE SCRABBLE

Compte-rendu de l'Assemblée Générale ordinaire du 24 septembre 2017

L'Assemblée Générale a lieu le 24 septembre 2017 dans la salle du club d'Antibes, à la Maison des Associations. La séance commence à 10h en présence d'une quarantaine de personnes auxquelles s'ajoutent le président et les membres du bureau.

Le président souhaite la bienvenue à tous et remercie les participants pour leur présence en précisant qu'il s'agit d'une assemblée de type « ouvert ».

Ordre du jour :

- Rapport moral
- Rapport financier
- Election du bureau
- Rapport prévisionnel
- Suivra l'Assemblée Générale Extraordinaire en raison de quelques modifications statutaires

RAPPORT MORAL :

Présenté par la secrétaire (voir document en annexe)

Le rapport moral est soumis au vote : pas de votes contre
pas d'abstention

Le rapport moral est adopté à l'unanimité. Le président remercie l'assemblée pour sa confiance.

RAPPORT FINANCIER :

Présenté par la trésorière (voir document en annexe)

-Brigitte précise que l'utilisation d'un logiciel facilite considérablement la tâche et en profite pour saluer le travail énorme qu'assumait précédemment Pierre-Marie Carnet sans outil informatique.

-John fait observer que le solde positif est relatif, compte tenu de l'absence d'investissement cette année, ainsi que le fait de n'avoir pas eu à verser d'aide pour des qualifications aux grands tournois

-Les comptes ont été contrôlés par Anne-Marie Berquin que l'on remercie

Le rapport financier est soumis au vote : pas de votes contre
pas d'abstention

Le rapport financier est adopté à l'unanimité. Le président remercie l'assemblée pour sa confiance.

ELECTION DU BUREAU :

Deux personnes quittent le bureau : Eliane Ponchaud, trésorière adjointe, et Elisabeth Vérot (vice-présidente et responsable arbitrage) qui sont chaleureusement remerciées pour leur investissement. On note tout particulièrement le gros travail de soutien et de conseil d'Elisabeth auprès de John, notamment pour la lourde organisation des Championnats de France à Mandelieu en 2013, les sessions d'arbitrage, les gestions de tournois....

Une seule liste se présente :

Président : John Servaeghe

Vice - président : Paul Georges (présent depuis le 1^{er} mandat de John)

Trésorière : Brigitte Gatin

Trésorière adjointe : Josette Greiner

Secrétaire : Anne Knopf

Gestion des licences : Gilberte Barcelo

Gestion de l'arbitrage : Josette Greiner

Scrabble scolaire : Eric Acchiardi

Gestion promotion : Paul Georges

La liste est soumise au vote : Pas de votes contre
Pas d'abstention

Le bureau est élu à l'unanimité.

Les présidents de commissions :

-Contrôle des comptes : Anne-Marie Berquin

-Scrabble classique : Gaëlle Estebe

-Scrabble scolaire : Nicole Gaggioli

-Informatique : Olivier Colin

-Promotion : Anne-Marie Berquin

-Arbitrage : Brigitte Gatin

-Commission d'éthique : Elisabeth Vérot

-Scrabblorama et Facebook : Rozenn Bouzinac

-gestion réception et dotation : Chantal Meunier

La liste est soumise au vote : Pas de votes contre
Pas d'abstention

La liste des présidents de commission est acceptée à l'unanimité

RAPPORT PREVISIONNEL :

-Les commissions :

John insiste que les commissions sont constitués avec des membres.

Le président insiste sur la nécessité pour les personnes concernées de pouvoir déléguer en cas d'absence ou de soucis personnels, ce qui implique de trouver d'autres bonnes volontés pour être secondé et partager les compétences . Ainsi, Olivier Colin accepte d'aider Rozenn, Nicole Ferrero partage son expérience avec Chantal...

-Le scolaire:

Un grand merci à Paul qui en a été responsable pendant 12 ans !

On salue le travail et les initiatives d'Eric et du club de Nice (voir rapport moral)

Il est rappelé que pour toute sollicitation des municipalités ou autres, les clubs évitent de s'engager seuls. Voir avec Eric ce qui est faisable avec copie au Président.

-Vifs remerciements à Daniel Laporte, toujours disponible et efficace pour effectuer un gros travail de logistique et de manutention, ainsi qu'à toutes les personnes qui l'ont secondé au ramassage, arbitrage, café...

Epreuves à venir :

Toujours 4 centres pour accueillir les Tournois Homologués, Mandelieu, Antibes, Nice et Monaco, sauf pour la Phase 1 des CdF : Mandelieu n'ayant pas la salle, Antibes assumera le surplus de joueurs.

-A l'étude un tournoi à Valberg, mais pas avant 2018 au moins...

-Suite au changement de bureau, les inscriptions aux tournois se font auprès de Josette Greiner sauf pour les interclubs (assumées par John)

-Les paiements :

Est mise en place la possibilité pour les clubs et pour les joueurs de payer le comité par virement :

Pour faciliter le travail de la trésorière et par souci de clarté, il est impérativement demandé aux joueurs de régler leurs inscriptions **par un chèque personnel.**

-soit par un virement indépendant par tournoi en précisant toujours la référence de l'épreuve

-soit par un chèque personnel.

-Proposition de John :

Ne plus faire de cadeau commun pour chaque joueur lors des festivals, mais privilégier un tirage au sort.

A la suite d'une discussion animée, un vote a lieu :

15 contre, 11 abstentions, 6 pour.

La proposition est rejetée, on conserve le cadeau commun

La promotion :

-John souhaite que tous les clubs ont une personne dans la commission promotion qui puisse se déplacer si nécessaire pour apporter son aide à d'autres clubs dans le cadre de journées « portes ouvertes » par exemple.

-Il suggère également que tous les clubs intéressés envoient aux mairies organisant les tournois de la francophonie une proposition d'aide.

-Idée de John pour mieux faire connaître le scrabble, envisager une interaction (tournoi amical) avec d'autres clubs dont la pratique est déjà, à la base la manipulation et le jeu de lettres (*ex : « les chiffres et les lettres »*)

-Le président regrette qu'il y ait trop peu de scolaires inscrits dans les clubs, ce qui donne lieu au débat récurrent des heures d'ouvertures de ces derniers. On souligne qu'il y en a tout de même 3 qui ouvrent le soir : Valbonne Monaco et St Jean.

-Une étude est en cours pour ouvrir un centre à Grasse.

Patrick Mériaux déplore la disparition des simultanés le samedi, au détriment des actifs disponibles essentiellement ce jour là.

-La papeterie :

Suite à la dissolution de Promolettres, l'achat de papeterie pour les clubs se complique. En attendant une solution viable, on peut contacter Paul pour être « dépanné ».

Par souci d'organisation, les Présidents de clubs sont invités à faire parvenir une estimation de leurs besoins en papeterie.

-les défraiements :

Proposition :

- document en annexe pour les nouveaux montants de défraiement.
- Par souci d'équité avec les autres championnats, ne plus attribuer 50€ quand la personne joue en « open » sans être qualifiée officiellement.

Le rapport prévisionnel est soumis au vote : Pas de votes contre
Pas de abstention

Le rapport prévisionnel est voté à l'unanimité

Pas d'autres questions.

Le président remercie les participants. L'Assemblée Générale est levée à 11h10, en rappelant l'Assemblée Générale Extraordinaire qui suit.

COMITE CÔTE d'AZUR de SCRABBLE

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 24 septembre 2017

L'A.G extraordinaire commence à 11h15 , toujours Maison des Associations à Antibes.

Lecture est faite par le Président des modifications des statuts. Il s'agit de modifications de libellé et de précisions ajoutées :(document en annexe)

- article 6, 2b,
- article 8
- article 9
- article 13
- article 10, AG extraordinaire
- article 13

Les nouveaux statuts sont soumis au vote : Pas de votes contres
Pas d'abstention

Les statuts sont adoptés à l'unanimité

L'assemblée se termine avec de superbes paniers garnis offerts au Président et aux membres du bureau, par tous les présidents de clubs chaleureusement remerciés.

Le Président clôture la séance en remerciant à nouveau les participants pour leur présence et leur confiance et les convie à partager en toute amitié l'apéritif organisé par Chantal et Nicole.